

Il est encore un peu tôt pour regarder dans le rétroviseur ce que fut l'année 2023. Ce sera un exercice à réaliser une fois la page de celle-ci tournée.

Dès à présent cependant, on ne peut que souligner une activité toujours soutenue face à une demande sociale qui ne diminue pas et qui éprouve chaque jour les dispositifs et le travail des équipes.

Connaître, comprendre et faire connaître c'est aussi le travail du SIAO au service d'une action publique toujours plus en phase avec problèmes sociaux rencontrés.

Ainsi en livrant plus régulièrement à la connaissance de tous les éléments quantitatifs et qualitatifs de son activité, les réponses positives mais aussi négatives de celle-ci, le SIAO-115 cherche à y contribuer.

Il serait bien prétentieux et donc bien illusoire qu'il puisse penser le faire seul comme si la production de statistiques se suffisait à elle-même. La dynamique collective qui le sous-tend par l'existence du GCS 25 nous oblige en quelque sorte à une coopération incarnée pour mieux connaître et faire connaître des réalités partagées, souvent complexes aux apparences parfois trompeuses

Je ne peux que vous inviter toutes et tous, à de modestes contributions à ce bulletin de liaison pour faire connaître ce que vous faites et les questions que cela pose, vous pose.

Petit conseil de lecture. Je vous invite à lire l'article paru dans Le Monde daté du 4 Décembre l'enquête sur les dérives de l'algorithme des caf, source de discriminations des plus pauvres. En écho vous trouverez dans le numéro de dimanche de ce même journal une chronique de l'économiste Thomas Piketty intitulée « Sortir de la pauvrophobie ».

Bonnes fêtes à toutes et tous et plus particulièrement à celles et ceux qui, de par leurs fonctions au quotidien au service des publics, s'y « colleront » pendant ces périodes de réjouissances familiales et collectives.

Philippe CHOLET

Administrateur du GCS25

Merci pour vos remarques et vos contributions
Prochain numéro courant Janvier 2024

Dans ce numéro

- Les données 115
- Repenser l'aide alimentaire
- Qui vit en centre d'hébergement ?
- Une fresque à Besançon
- Banque de France



1462

Appels traités en Novembre 2023

369

73.9%

26.1%

130

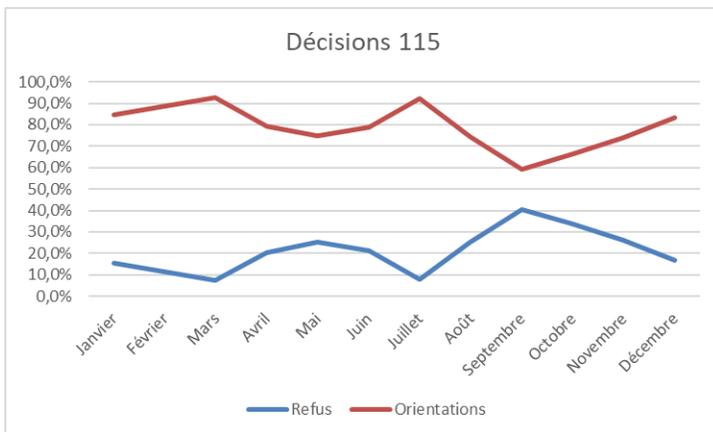
Mises à l'abri réalisées

- 331 orientations abri de nuit
- 22 orientations hôtel
- 0 vers dispositifs asile

Demandes non pourvues

- 95 refus d'orientation par manque de place
- 13 refus d'orientation par manque de place adaptée
- 18 autres refus : Exclusions, demande inadaptée...

Publics concernés par les demandes non pourvues 2023

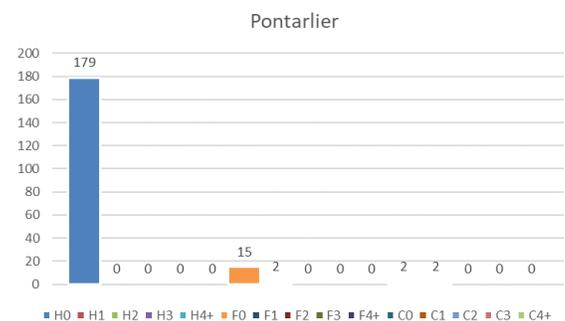
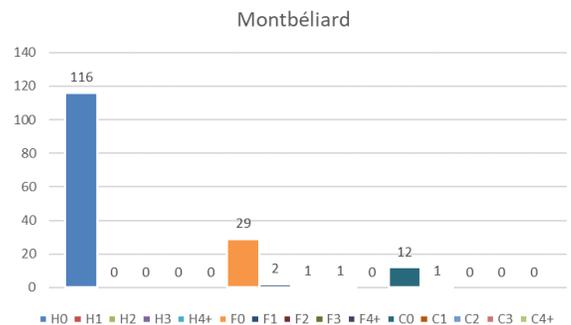
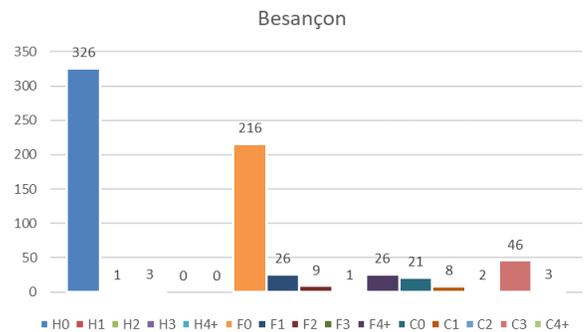


Novembre:

Activité soutenue lors de ce mois de novembre. Le tableau ci-dessus vous indique la fluctuation des accord et refus d'hébergement. La baisse des refus depuis le mois d'octobre, que nous retrouvons régulièrement chaque année, vient du fait que suite à la fin des expulsions, la situation des publics qui se trouvent sans hébergements se stabilise.

Le froid arrivant, les personnes s'organisent pour se mettre à l'abri. Mais les places dans tous les abris de nuits sont régulièrement saturées et les partenaires hébergent à flux tendu.

L'Etat a permis de libérer quelques places en acceptant des orientations hôtelières pour certains publics avec projet de formation, projet professionnel ou vulnérabilité avérée. Toutefois la mise en œuvre de la mise à l'abri de jeunes MNA évalués majeurs par l'Aide Sociale à l'Enfance vient occuper les places libérées. De ce fait d'autres places ont été ouvertes au FJT La CASSOTTE pour ce public jeune.



Face à la crise, repenser l'aide alimentaire

 **Le Media Social** Alors que les Banques alimentaires lancent aujourd'hui officiellement leur collecte nationale annuelle (qui aura lieu du 24 au 26 novembre), notre long format de la semaine ausculte en profondeur la crise qu'affronte ce secteur. Lequel s'efforce d'intégrer une forte augmentation de bénéficiaires, tout en esquissant de nouveaux modèles d'aide.

Baisse des dons d'un côté, augmentation des bénéficiaires de l'autre : le secteur de l'aide alimentaire subit ces temps-ci un effet « ciseaux » qui le plonge dans une crise sérieuse.

« Ça craque de partout ! », résumait ainsi le 12 octobre dernier Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), à l'occasion d'un appel à la mobilisation.

Perte de sens

Après la période d'insécurité alimentaire vécue pendant la crise sanitaire et sociale du Covid-19, se développe en effet aujourd'hui une crise alimentaire liée à l'inflation, inflation qui n'épargne pas les associations du secteur.

Dans un tel contexte, difficile pour ces dernières de maintenir le même niveau de distribution de denrées par ménage mais aussi, plus globalement, de préserver le sens de leur action.

Agressivité et frustration

« Nous donnons déjà moins par foyer, par exemple moins de lait. Les bénéficiaires le remarquent, les échanges à l'accueil peuvent s'en ressentir. Des bénévoles souffrent de cette agressivité et aussi de l'impossibilité à porter secours comme ils le souhaiteraient. Certains s'en vont », constate ainsi Héroïse Parbeau, coordinatrice de l'Espace solidarité de l'antenne nantaise du Secours populaire.

Laquelle déplore devoir sacrifier une partie des activités d'accompagnement, au bénéfice de la seule urgence alimentaire.

Une sécurité sociale de l'alimentation

Malgré ces crispations, les acteurs résistent, soucieux de préserver leur rôle dans l'accès aux droits des personnes. Voire de proposer des solutions alternatives à l'aide alimentaire, permettant de dépasser l'urgence et la seule logique du don.

La piste d'une « sécurité sociale de l'alimentation » est ainsi le socle de nombreuses expériences en cours, relève Bénédicte Ponzi, ancienne éducatrice spécialisée, docteure en anthropologie sociale et cheffe de projet transition agricole/alimentaire auprès de collectivités, qui a bien voulu se prêter à l'exercice de l'entretien.

Des cuisines partagées

Parmi d'autres initiatives intéressantes autour de la précarité alimentaire, c'est La Cantina, à Villeurbanne, qui a retenu notre attention.

Installé dans un tiers-lieu baptisé L'Archipel, ce dispositif, porté par l'association Le MAS, propose d'une part, des cuisines partagées et une buanderie dédiée aux familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers et d'autre part, un café associatif ouvert au grand public.

« Ils respectent les gens »

Soumahora fréquente le lieu avec son mari et son bébé. Originaire de Côte d'Ivoire, elle vit à l'hôtel depuis deux mois et le dépôt de leur demande d'asile. Ici, elle peut préparer un fofou, un plat typique de l'Afrique de l'Ouest.

« On n'a pas de micro-ondes dans notre chambre. On pourrait mais on n'en trouve pas. Ici c'est très bien, il y a tout ce qu'il faut, ils donnent des produits et ils respectent les gens », apprécie la jeune femme âgée de 18 ans.



Note de la rédaction : La situation n'est pas complètement nouvelle et la demande en la matière est depuis de nombreuses années en progression. Des dispositifs sont à l'œuvre dont l'articulation avec le travail social et tout ce qui contribue à l'accompagnement des personnes et familles est un enjeu majeur pour faire de l'aide alimentaire un levier pertinent dans des parcours cohérents et inclusifs des publics.

Qui vit en centre d'hébergement ?

L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS), réalisée début 2021, a livré ses premiers résultats. Sur 218 200 places ouvertes dans 3 100 centres d'hébergement, quasiment 200 000 sont occupées, ce qui représente un taux d'occupation de 90 %. À noter que ce chiffre n'inclut pas les 72 000 places hôtelières enregistrées à cette date.

Dans le détail, une bonne moitié de ces 200 000 personnes se répartissent dans l'hébergement généraliste, entre les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou les autres sortes d'hébergement (essentiellement des centres d'urgence). La seconde moitié des places est réservée aux demandeurs d'asile, notamment en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada).

Les hommes sont majoritaires dans les hébergements (57 %). La proportion de mineurs atteint le tiers des effectifs (contre 22 % dans la population générale). A contrario, les plus de 50 ans sont très peu représentés (9 % contre 40 % dans la population).

La durée moyenne de séjour dans une structure est de 18 mois, mais avec de très grandes disparités : environ 20 000 hébergés le sont depuis plus de trois ans. Avant d'arriver là, plus de la moitié des personnes étaient déjà dans une structure d'hébergement ou à l'hôtel. Un sur six était tout de même à la rue. À noter que 15 % des adultes hébergés ont une activité professionnelle. Cette proportion double presque pour les résidents des CHRS.



Responsable de la publication : Philippe CHOLET - GCS25

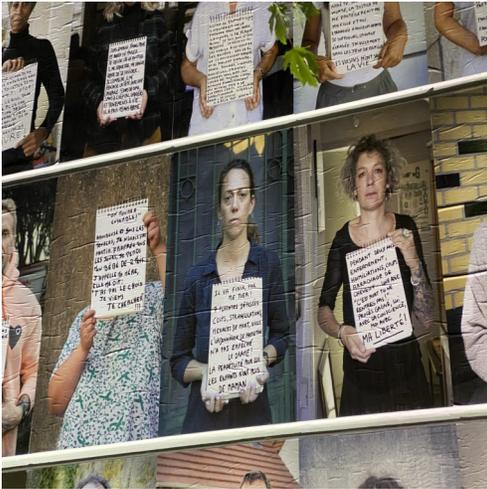
Rédaction : E

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

Violences conjugales : à Besançon, une fresque pour rendre hommage et pour dénoncer...

Une fresque composée de 32 clichés de femmes et d'hommes a été inaugurée jeudi 16 novembre 2023 sur un mur du Centre dramatique national à Besançon, lieu de passage. Des photos ont été prises par Marc Melki, photographe bisontin...



Étaient présent(e)s à l'inauguration jeudi soir : Marc Melki, le photographe, Aline Chassagne, adjointe à la maire en charge de la Culture, Valérie Haller, conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations et aux droits des femmes, Célie Pauthe, directrice du CDN, Eva Bronnenkant, co-présidente de Solidarité Femme du Doubs et Angélique Jeanrot, chef de service à l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent dans le Doubs (ADDSEA) et responsable du Roseau (accueil, hébergement, logement).

Cette fresque est en quelque sorte la continuité d'un travail de Marc Melki commencé en 2020. Il avait alors pris en photo des femmes qui étaient parvenues à sortir du cauchemar qu'elles vivaient avec leurs conjoints ou avec d'autres hommes.

Parce qu'elle ne peuvent pas toutes témoigner publiquement des violences conjugales qu'elles ont subies, en 2023, le photographe bisontin a demandé à des personnalités publiques, des professionnelles ou des bénévoles

engagées de porter leurs messages. Ainsi sur cette fresque composée de 32 clichés, on peut y voir de nombreuses femmes et quelques hommes regardant l'objectif et portant des affiches sur lesquelles sont écrits des témoignages, de vrais récits tous très poignants. Pour celles disparues, un ou des membres de la famille portent leur douloureux témoignage.



Mais cette œuvre n'a pas uniquement pour objectif de rendre hommage aux femmes victimes de violences, elle a également pour but de dénoncer l'après violence. "Beaucoup d'entre elles sont encore sous une pression judiciaire sans fin et à leurs frais, sous les menaces ou les procédures engagées par l'homme violent, incarcéré ou pas", souligne Marc Melki, "après les violences, les dysfonctionnements sont nombreux."

<https://vimeo.com/885348593>



Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

<http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html>

Banque de France : "Nous nous mettons au service des travailleurs sociaux"

Stéphanie Lange-Gaumand, directrice de l'éducation financière à la Banque de France, détaille les outils et l'offre de formation mise en place par l'institution à l'intention des professionnels et bénévoles du secteur social.

Quelle est l'action de la Banque de France, en matière d'information, dans le contexte d'inflation ?



Stéphanie Lange-Gaumand : Le concept d'inflation n'est malheureusement pas totalement maîtrisé par les Français. Il est compris s'agissant de l'augmentation des prix de vente en magasin, probablement car très visible, mais son impact sur le crédit ou l'épargne est moins bien connu.

Par conséquent, il est important que nous intensifions nos actions d'information, en particulier via le site Mes questions d'argent. Nous y avons développé un large panel de ressources à visée pédagogique et nous proposons différents simulateurs, qui, nous le savons, sont de plus en plus utilisés par le grand public.

Nous référençons également plusieurs ressources des sites La Finance pour tous et de l'Institut national de la consommation, décryptant les sujets portant sur les finances personnelles et, plus généralement, sur l'économie.

Quels sont les partenaires historiques de la Banque de France sur le terrain ?

S. L-G. Nous travaillons étroitement et depuis longtemps avec les conseils départementaux, CCAS, Udaf, centres techniques régionaux de la consommation (associations de consommateurs), les associations caritatives, comme la Croix-Rouge et le Secours catholique, et aussi les associations spécialisées dans l'accompagnement des foyers en situation de surendettement, dont les associations Crésus, sans oublier les équipes des Points conseil budget (PCB).

Plus récemment, nous nous sommes rapprochés des missions locales afin de soutenir l'information des 18-25 ans, une tranche d'âge particulièrement visée par les arnaques, ou encore de Pôle emploi.

Nous sommes toujours preneurs de relais sur le terrain auprès des Français, en particulier auprès des foyers ayant de petits revenus, sachant que l'inflation vient aggraver les injustices sociales.

Quelles ressources peut trouver un travailleur social auprès de la Banque de France ?

S. L-G. Des outils pratiques, comme les lettres type de réclamation, et des simulateurs (dans le cas par exemple de l'analyse d'un budget), mais aussi des supports ludiques, comme des quiz et des vidéos, conçus pour servir de supports à l'animation d'ateliers collectifs.

Nous avons réuni ces informations au sein d'une rubrique dédiée « Intervenants sociaux et PCB », rubrique que nous actualisons et complétons régulièrement, et que nous avons construite comme une boîte à outils.

Nous ne diffusons pas encore de document dans une autre langue que le français ou en Facile à lire et à comprendre (Falc), néanmoins, nous proposons un « kit budget » adapté aux personnes en situation d'illettrisme. Nous rassemblons des informations provenant de différentes sources, par exemple, des vidéos de l'Ademe sur la question des économies d'énergie.

Par ailleurs, nous avons récemment développé un service d'information dédié aux entrepreneurs (www.mesquestionsdentrepreneur.fr), un site qui peut intéresser les intervenants sociaux qui accueillent ce public en plein développement.

Et en termes de formation ?

S. L-G. Nous proposons des sessions (sur la base d'une demi-journée) de sensibilisation gratuites aux travailleurs sociaux, également ouvertes aux bénévoles des associations et à toute personne intéressée par l'éducation financière.

Si nous sommes bien identifiés comme référence sur la question du surendettement, nous abordons bien d'autres thèmes : les dispositifs d'inclusion financière (droit au compte, offre spécifique clientèle fragile, microcrédit), la relation bancaire, les moyens de paiement, l'épargne, le crédit, l'assurance, la prévention des arnaques, etc.

Chaque succursale départementale organise des sessions, en présentiel ou en distanciel, selon un calendrier prédéterminé ou à la demande de travailleurs sociaux qui se regroupent, sur simple demande mail (en écrivant à l'adresse : educfiXX@banque-france.fr, remplacer XX par le numéro du département).

Des sessions plus spécialisées peuvent être dispensées avec l'intervention des experts des succursales. Un travailleur social peut revenir vers nous régulièrement, selon ses besoins d'actualisation des connaissances.

Les procédures évoluent, de nouveaux acteurs, comme les banques en ligne, ont fait leur apparition avec des règles qui leur sont propres. Ces évolutions supposent de se former en continu. Nous nous efforçons de répondre à toutes les demandes et rapidement.

En trois ans, nous sommes ainsi passés de 15 000 à 30 000 intervenants sociaux en relation chaque année avec nos services.